

PARTIE IV.—LÉGISLATION FÉDÉRALE, 1962-1963

Les lois adoptées pendant la première session du vingt-cinquième Parlement, qui a débuté le 27 septembre 1962 et s'est terminée le 6 février 1963, sont résumées ci-après, de même que les lois adoptées au cours de la première session du vingt-sixième Parlement qui a commencé le 16 mai 1963, a ajourné du 3 août au 29 septembre, et se poursuivait encore le 15 novembre 1963, date limite pour publication dans la présente édition de l'*Annuaire*.

Le classement ci-dessous a été fait d'après les Statuts. En résumant pareille matière, il n'est pas toujours facile de montrer toute la portée de la loi. Le lecteur intéressé à une loi particulière est donc renvoyé aux volumes et chapitres indiqués des *Statuts du Canada*.

Législation de la première session du vingt-cinquième Parlement
du 27 septembre 1962 au 6 février 1963

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
11-12 ÉLISABETH II	
Agriculture	
7 29 novembre	<i>Loi modifiant la loi sur le crédit agricole</i> , revise la loi et les règlements afin qu'ils répondent mieux aux besoins de crédit des cultivateurs canadiens; le capital de la Société du crédit agricole est porté de 12 à 16 millions, augmentant ainsi les fonds disponibles pour les prêts.
Finances	
1 25 octobre	<i>Loi des subsides n° 6, 1962</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1963.
3 29 novembre	<i>Loi des subsides n° 7, 1962</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1963.
9 20 décembre	<i>Loi des subsides n° 8, 1962</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1963.
14 20 décembre	<i>Loi modifiant la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et la loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts</i> , porte les subventions aux universités de \$1.50 à \$2 par personne et autorise certains arrangements entre le gouvernement du Canada et la province de Québec.
Santé nationale et Bien-être	
15 20 décembre	<i>Loi modifiant la loi sur les aliments et drogues</i> , établit les modalités en ce qui concerne la distribution d'échantillons de médicaments par les fabricants de produits pharmaceutiques, interdit la vente de certains médicaments désignés et définit plus clairement les exigences relatives à l'introduction de nouveaux médicaments.
16 20 décembre	<i>Loi modifiant la loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social</i> , autorise l'établissement d'un Conseil national de bien-être social.
Commerce	
2 1 ^{er} novembre	<i>Loi modifiant la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation</i> , porte de 200 millions à 400 millions de dollars les engagements maximums que la Société d'assurance des crédits à l'exportation peut prendre en vertu de contrats et prévoit d'autres modifications d'ordre administratif.
Transports	
11 20 décembre	<i>Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province du Nouveau-Brunswick de Nepisiquit Junction dans la subdivision de Bathurst au réseau National-Canadien vers le sud et l'ouest sur une distance d'environ 15 milles jusqu'à la propriété de la Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited.</i>
Revenu national	
5 29 novembre	<i>Loi modifiant la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès</i> , apporte plusieurs modifications de forme à la loi.
6 29 novembre	<i>Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise</i> , élargit l'application de l'impôt sur les primes versées aux assureurs non autorisés à faire des affaires au Canada, et prévoit le prélèvement de la taxe de vente lorsque certaines marchandises importées ou achetées sans cette taxe sont utilisées à des fins soumises à l'impôt, et ajoute certains articles à la liste des marchandises exemptées ou en supprime.